

Mise en place de l'action sociale

Extrait du Registre des Délibérations COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le seize octobre à 18h00, le Comité Syndical du SBV 4R, régulièrement convoqué le 8 octobre 2018, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, dans la Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André COCHELIN, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 27

Nombre de pouvoirs : 5

Présents pour le quorum : 27

COMMUNES	EPCI	NOMS	DELEGUES
Anet	CA du Pays de Dreux	M. MARIGNIER Arnaud	Titulaire
Berchères-sur-Vesgre	CA du Pays de Dreux	M. MOUCHARD Patrick	Titulaire
Boncourt	CA du Pays de Dreux	Mme GRUPPER-GERSET Françoise	Titulaire
Chaudon	CC des Portes Euréliennes	M. GALERNE Michel	Titulaire
Cherisy	CA du Pays de Dreux	Mme POULAIN Josée	Suppléante
Croth	CA Evreux Portes de N.	Mme VIBOUD Danièle	Titulaire
Ecluzelles	CA du Pays de Dreux	Mme RENAUX-MARECHAL Christine	Titulaire
Ezy-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	Mme DUVAL Dominique	Titulaire
Fontaine-les-Ribouts	CA du Pays de Dreux	M. PROVOST Sylvain	Titulaire
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant
Ivry-la-Bataille	CA du Pays de Dreux	M. MAISONS Patrick	Titulaire
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. ROY Raymond	Titulaire
Lormaye	CC des Portes Euréliennes	M. MAILLARD Patrick	Titulaire
Mévoisins	CC des Portes Euréliennes	M. BELLANGER Christian	Titulaire
Montreuil	CA du Pays de Dreux	M. MARINIER Serge	Suppléant
Néron	CC des Portes Euréliennes	M. COGNEAU Jacky	Titulaire
Nogent-le-Roi	CC des Portes Euréliennes	M. GEUFFROY Jean-Luc	Titulaire
Oulins	CA du Pays de Dreux	M. SCHIRRER Alain	Suppléant
Rouvres	CA du Pays de Dreux	M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire
St-Ange-et-Torçay	CA du Pays de Dreux	M. HUET Lucien	Titulaire
St-Georges-Motel	CA du Pays de Dreux	M. GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire
St-Ouen Marchefroy	CA du Pays de Dreux	M. SIMON Marc	Titulaire
St-Piat	CC des Portes Euréliennes	M. VOET Jacky	Suppléant
Ste-Gemme Moronval	CA du Pays de Dreux	M. COCHELIN André	Titulaire
Soulaire	CC des Portes Euréliennes	M. LE BRIS Jean-Loup	Titulaire
Tréon	CA du Pays de Dreux	M. GOALES André	Suppléant
Villemeux-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	M. RIGOURD Daniel	Titulaire

ARRIVE LE :

25 OCT. 2018

SOUS-PREFECTURE
DE DREUX

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

- **De** M. FRARD Daniel, titulaire de Vernouillet (CA du Pays de Dreux)
A M. BELLANGER Christian, titulaire de Mesvoins (CC des Portes Euréliennes)
- **De** M. ROMANO Antonio, titulaire de Saulnières (CA du Pays de Dreux)
A M. COCHELIN André, titulaire de Sainte-Gemme Moronval (CA du Pays de Dreux)
- **De** M. FILLON Alain, titulaire de Luray (CA du Pays de Dreux)
A M. MOUCHARD Patrick, titulaire de Berchères-sur-Vesgre (CA du Pays de Dreux)
- **De** Mme DEVINCK Jacqueline, titulaire de Villiers-le-Morhier (CC des Portes Euréliennes)
A M. MAILLARD Patrick, titulaire de Lormaye (CC des Portes Euréliennes)
- **De** M. GUILLY Daniel, titulaire de Coulombs (CC des Portes Euréliennes)
A M. GALERNE Michel, titulaire de Chaudon (CC des Portes Euréliennes)

Egalement présents : 5

Croth	CA Evreux Portes de N.	M. DUFLOS Noël	Suppléant
Ecluzelles	CA du Pays de Dreux	M. PREVOST Bernard	Suppléant
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. RONGRAIS Patrick	Suppléant
Saint-Georges-Motel	CA du Pays de Dreux	M. JACQUEMIN Gérard	Suppléant
Saint-Ouen-Marchefroy	CA du Pays de Dreux	M. CLEMENT Jean-Dominique	Suppléant

Absents excusés : 10

Charpont	CA du Pays de Dreux	M. HOUVET Patrick	Titulaire
Crécy-Couvé	CA du Pays de Dreux	M. LEGER Jean-Paul	Titulaire
Dreux	CA du Pays de Dreux	M. JONNIER Claude	Titulaire
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de Norm	M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire
Montreuil	CA du Pays de Dreux	Mme MARTINEZ-KOËGEL Chantal	Titulaire
Oulins	CA du Pays de Dreux	Mme PATUREL Cathy	Titulaire
Pierres	CC des Portes Euréliennes	Mme GALLAS Anne-Marie	Titulaire
Sorel-Moussel	CA du Pays de Dreux	M. BINET Eric	Titulaire
Sorel-Moussel	CA du Pays de Dreux	M. FLANDRINCK Christopher	Suppléant
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	M. GEFFROY Jacques	Suppléant

Monsieur Patrick MOUCHARD est nommé secrétaire de séance.

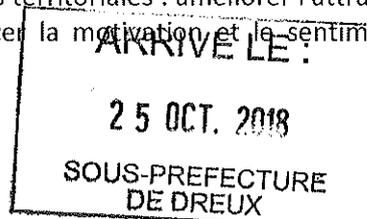
Le Président informe le conseil que les lois n° 2007-148 du 2 février dite de modernisation sociale et n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale ont :

- rendu obligatoire l'action sociale dans les collectivités et établissements publics,
- reprécisé la notion d'action sociale au sein des collectivités territoriales,
- donné la possibilité aux centres de gestion de souscrire des contrats cadre dans ce domaine au profit des agents des collectivités qui le souhaitent.

Ainsi, l'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

Les prestations d'action sociale sont distinctes de la rémunération et sont attribuées indépendamment du grade, de l'emploi ou de la manière de servir.

L'action sociale pour les employeurs publics constitue une opportunité pour renforcer la gestion des ressources humaines dans les organisations territoriales : améliorer l'attractivité, fidéliser les équipes en place, stabiliser l'absentéisme, renforcer la motivation et le sentiment d'appartenance à une structure collective.



La collectivité est libre de choisir entre plusieurs modalités pour délivrer des prestations sociales :

- le faire en direct sans intermédiaire,
- externaliser auprès d'un prestataire (organisme ou contrat cadre porté par le Centre de gestion), ce qui ne peut être entrepris qu'au 1^{er} janvier 2019, le fonctionnement des contrats respectant l'année calendaire),
- le faire par l'intermédiaire d'un comité des œuvres sociales (ou Amicale du personnel),
- « mixer » entre ces différentes possibilités.

Pour 2018, parce que rien n'a encore été mis en place, le **Président** propose d'attribuer par voie directe à chacun des agents, à l'occasion des fêtes de Noël, des bons cadeaux Fédébon pour une somme de 80 € chacun. Seront donc concernés les agents titulaires, contractuels et les deux agents mis à disposition par le SIRE 2, à savoir **Yoann LAGARDE** et **Didier VALLENGELIER**.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide, à l'unanimité, d'attribuer à chaque agent, à l'occasion des fêtes de Noël, un bon cadeau Fédébon de 80 €. Seront donc concernés les agents titulaires, contractuels et les deux agents mis à disposition par le SIRE 2.

Pour 2019, le secrétariat se rapprochera de prestataires tels que le CNAS, le Pass eurélien ou Plurélya pour obtenir un devis comparatif. D'ores et déjà, le CNAS a indiqué que sa cotisation 2019 serait forfaitaire pour un montant de 207 € / an par agent.

Le Président,



André COCHELIN

Document rendu exécutoire

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le 25/10/2018

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

